

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 28 septembre 2023
Rapporteur :
Monsieur Jean-Luc LECLERCQ**

N° 19

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 06/10/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2023 (accusé de réception du 06/10/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention à 'l'Irréductible Festival' 2023

Dans le cadre de sa compétence « rayonnement, promotion du territoire et de son identité régionale », Quimper Bretagne Occidentale soutient des événements qui contribuent au rayonnement du territoire.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association organisatrice de « l'Irréductible Festival », festival de musique qui s'est tenue pour la première année sur la commune de Quimper du 13 au 15 juillet 2023.

L'Association de l'Irréductible Festival, créée en janvier 2023 a pour objet la création et l'organisation d'un Festival de musique ayant lieu sur le territoire de l'agglomération à Quimper.

Les membres fondateurs, gérants d'une structure privée accueillant des événements limités à un public de 200 personnes ont ainsi décidé d'organiser un festival, « L'Irréductible Festival », les 13, 14 et 15 juillet 2023 profitant d'un site de 50 000 m² chez un agriculteur au sud de la ville de Quimper pour ouvrir leurs concerts à un public beaucoup plus large dans un espace en plein air. L'objectif du nombre de festivaliers était de 7 100 personnes.

Le Festival est régi par les quatre principes suivants :

- créer un événement convivial, accessible et diversifié aux portes de Quimper ;
- promouvoir et soutenir la création musicale ainsi que le spectacle vivant ;
- favoriser la diversité sous toutes ses formes ;
- promouvoir et soutenir les producteurs locaux.

Pour la première édition, le genre musical tourne autour du « Rock Celtique », avec le thème « Village Gaulois ». Cette thématique a été choisie afin de mettre en avant la culture musicale bretonne via une programmation « Rock Celtique ». Parallèlement, l'association souhaite mettre en avant les produits du terroir, avec un marché de producteurs et d'artisans directement sur le site du festival, pour rappeler l'idée du « Village Gaulois ».

Avec un budget d'environ 463 000 €, l'association travaille avec des producteurs locaux pour la restauration, a recours à des gammes de boissons locales, et veille à ce que l'empreinte écologique du festival soit la plus neutre possible. Pour faciliter la circulation des festivaliers et limiter le nombre de véhicules, des navettes ont été mises en service.

Au regard de la notoriété de cette manifestation, de son rayonnement à l'échelle régionale, et de l'engagement de l'association pour cette première édition, après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser une subvention de 5 000 € à l'association « l'Irréductible Festival » en soutien à l'organisation de l'événement du même nom.